



02/10/2017 à 12H00
SERVICES PUBLICS CFE-CGC
15/17 rue BECCARIA
75012 Paris
01.44.70.65.90

COMMUNIQUE DE PRESSE

DIALOGUE SOCIAL OU LE GRAND SIMULACRE

Lors de la dernière campagne présidentielle, le candidat MACRON déclarait à l'attention des agents de la fonction publique : "j'augmenterai votre pouvoir d'achat comme celui des salariés des entreprises".

Une promesse de campagne sans la moindre équivoque!

Pourtant, l'absorption de la fonction publique au sein du ministère de l'action et des comptes publics représentant un premier signe négatif à l'endroit des agents a été rapidement suivie d'une cascade d'annonces plus péjoratives les unes que les autres au seul prétexte de la réduction massive des budgets publics.

Qu'il s'agisse du gel du point d'indice, du rétablissement du jour de carence, de la hausse de la CSG ou des cotisations retraite, de la suppression annoncée de 120 000 postes, de la réforme des retraites, de la baisse du montant des aides au logement, de la remise en cause du calendrier PPCR, de l'amputation inédite du budget de l'action sociale ou encore des menaces qui pèsent sur le statut, nous comptabilisons là un catalogue de réformes qui portent une atteinte sans précédent aux agents de la fonction publique et à leur pouvoir d'achat.

Un funeste constat qui ne s'arrête pourtant pas là !

Non content d'imposer aux fonctionnaires une charge inédite de réformes pénalisantes, le gouvernement s'emploie par ailleurs à redéfinir les conditions d'exercice du dialogue social.

Une définition du dialogue social en somme "revisitée" où les décisions engageant pourtant l'avenir des métiers des trois versants de la fonction publique et des agents qui la composent seraient prises par le seul employeur public, au mépris des temps de concertation et de négociation dus aux représentants des personnels.

La fédération des services publics CFE CGC dénonce avec force cette posture d'un autre âge, à la fois fallacieuse et contre-productive pour le service public.

Les décisions qui impactent l'avenir de la fonction publique, et a fortiori, la détermination collective des conditions de vie et de travail des agents et de leur famille, relèvent du dialogue social.

Il s'agit là d'un droit garanti par la constitution et les agents publics ne sont pas des sous citoyens.

La fédération des services publics CFE CGC appelle par conséquent le gouvernement à revoir sa copie sans délai.

Nous rappelons que les agents publics exercent quotidiennement leurs missions avec ferveur et professionnalisme en dépit de conditions de travail particulièrement difficiles.

Face au déluge des récentes mesures gouvernementales, souvent stigmatisantes à leur encontre, ils sont aujourd'hui inquiets et amers.

Le 10 octobre prochain, l'ensemble des fédérations de fonctionnaires sera mobilisé. Un appel unitaire à la grève a été lancé. Des manifestations et des rassemblements auront lieu partout dans notre pays.

La fédération de services publics CFE CGC sera présente, aux côtés des agents, pour défendre à la fois leur pouvoir d'achat, les métiers de la fonction publique et l'avenir du service public français.

Contact presse :

Nathalie MAKARSKI

Présidente Services Publics CFE-CGC

01.44.70.65.90

presidente@cfecgcfp.org